

Questions orales

Les normes de l'OACI qui s'appliquent aux aéroports en matière de protection contre l'incendie ont été respectées. Le Canada est à l'avant-garde mondiale dans ce domaine. De fait, nous veillons à ce que les normes soient respectées dans tous les aéroports et non pas seulement dans les grands aéroports internationaux. Le service doit assurer l'accès à tout avion accidenté par un corridor libre d'incendie. Les normes régissent la capacité d'approvisionnement en eau pour la production de mousse et elles sont respectées partout. Le député ne doit pas trop se faire de mauvais sang. La dispute porte sur le temps supplémentaire, sur les cas où on doit faire appel à des personnes en temps supplémentaire. On réalise des économies de 1,5 million de dollars, mais aucune norme de sécurité n'est violée ou abaissée.

Une voix: C'est faux.

M. Crosbie: C'est tout à fait exact. Ce sont les renseignements que m'ont fournis les experts de mon ministère. Je n'ai pas l'intention d'intervenir, puisqu'on m'accuserait de m'ingérer dans les affaires de mon ministère, comme on en a accusé le ministre de la Consommation et des Corporations. Vous voyez cela, un ministre qui irait jusqu'à s'ingérer dans les affaires de son ministère.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, nous sommes témoins aujourd'hui de la situation scandaleuse des pompiers . . .

Une voix: Tu es un bouffon, George.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker: J'y arriverai dans une minute. Nous sommes témoins aujourd'hui de la situation scandaleuse des pompiers qui font signer des formules les déchargeant de la responsabilité des conséquences qui pourraient résulter des réductions décrétées par le gouvernement. D'autre part, l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes déclare que certains pilotes d'avions gros porteurs pourraient refuser d'atterrir à certains aéroports canadiens. A propos d'ingérence dans les affaires de son ministère, je demande au ministre des Transports si c'est la politique du gouvernement fédéral de plafonner le nombre d'employés à 657 personnes qui ne peuvent pas faire d'heures supplémentaires et qui ne peuvent pas être remplacées si elles sont malades?

Peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le nombre d'employés d'un aéroport du Canada a augmenté de 20 p. 100 alors que cet aéroport est situé dans sa propre circonscription? Est-ce pour s'occuper du trafic international qu'il a détourné de Gander l'année dernière pour remonter sa propre popularité?

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, ce que le député vient de m'apprendre au sujet de Saint-Jean est bouleversant. Cela a dû échapper à mon attention.

Au sujet du service de sauvetage et d'extinction d'incendies d'aéronefs, il y a plusieurs catégories. La catégorie 9 est la plus élevée et elle dépend de la longueur et de la dimension des avions. Toronto est un aéroport de cette catégorie. Saint-Jean était un aéroport de catégorie 6 mais il passe maintenant à la

catégorie 7 parce que, il y a un an et demi, lorsque mon prédécesseur dirigeait le ministère avec sa scrupuleuse honnêteté habituelle, on a remarqué que des avions plus gros et plus nombreux utilisaient l'aéroport de Saint-Jean. Il passe donc de la catégorie 6 à la catégorie 7. J'ai fait de mon mieux pour m'opposer à ce changement mais l'opinion de mon ministère a prévalu.

Quant aux formules de décharge, je me demande à qui le député en fera signer pour ses déclarations irresponsables.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—L'ENGAGEMENT DES ÉTATS-UNIS—LA POLITIQUE DE DÉFENSE CANADIENNE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, j'aimerais interroger le premier ministre sur la rumeur selon laquelle, d'après des fonctionnaires américains, le président Reagan pourrait demander au Canada de modifier sa politique de défense s'il veut que le président tienne parole à propos des pluies acides. Le premier ministre n'a pas été assez direct dans sa réponse au chef de l'opposition. Peut-il garantir à la Chambre qu'en pareil cas, il s'opposerait farouchement à toute forme de chantage et qu'il soutiendrait le droit du Canada d'exiger que les États-Unis prennent des mesures pour lutter contre les pluies acides parce que cela s'impose et non en raison de ce qu'ils pourraient obtenir en retour?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le premier ministre a carrément répondu qu'il n'existait aucun lien entre la position du Canada sur les pluies acides et nos intentions en matière de défense. Nous nous attendons à ce que les Américains réagissent au problème des pluies acides parce qu'ils le doivent. Après tant d'années de négligence nous allons, quant à nous, défendre les intérêts du Canada parce qu'il le faut.

• (1450)

L'ENGAGEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Elle porte sur un autre cas de chantage dont il a été victime dans le dossier des pluies acides. Je veux parler de la position adoptée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet de l'accord de 1985. Le premier ministre peut-il nous dire s'il refusera, au nom du gouvernement du Canada, que le premier ministre du Nouveau-Brunswick lie le respect de cet accord à l'installation d'un deuxième réacteur à la centrale de Point Lepreau, ou aux fonds qui n'ont jamais été inclus dans l'accord original de 1985?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je ne crois pas que la position du gouvernement du Canada sur la question puisse être plus claire. Nous avons affirmé que nous n'accepterions pas ce genre de conditions. Nous ne voulons pas que nos négociations sur les pluies acides avec les Américains ou avec les provinces soient réduites à un simple troc. Je crois savoir que le sous-comité du Parlement sur les pluies acides, dont fait partie le député, invitera le premier ministre Hatfield à discuter certains sujets d'inquiétude qui recourent mes propres négociations avec le Nouveau-